

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE JURY

CONCOURS IESSA EXTERNE, EXTERNE SPECIAL et INTERNE

Épreuves écrites les 18 et 19 JUIN 2020
Épreuves orales du 20 au 23 JUILLET 2020

I/ COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Modalités des concours

Le Jury est commun pour les trois concours, externe, externe spécial et interne mais il délibère séparément pour chacun des concours.

Le concours externe répartit les places offertes en 3 spécialités : « mathématiques, physique appliquée », « génie électrique et informatique industrielle », « réseaux et télécommunications ».

Le concours externe spécial, créé en 2019 permet d'intégrer des candidats sur dossier. Les candidats sont retenus à l'admissibilité à partir du dossier déposé. Les candidats sont ensuite admis suite à un entretien oral.

Déroulement général

Les trois concours se sont bien déroulés eu égard à la situation très particulière liée à la crise de la Covid-19. Les épreuves écrites, initialement programmées en avril ont été reportées en juin, et les oraux en juillet.

A/ - Données statistiques

Concours	Externe	Interne
Candidats inscrits (hors territoriaux)	249	9
Candidats présents à l'écrit	186	6
Candidats admissibles	106	6
Candidats admis	33	4
Liste complémentaire	50	1

Concours externe spécial	
Candidats ayant déposés un dossier	35
Candidats admissibles	12
Candidats admis	6
Liste complémentaire	3

A1-/Évolutions sur 15 ans

ANNEES	1er CONCOURS IESSA								2ème CONCOURS IESSA	
	INSCRITS				PRESENTS				INSCRITS	PRESENTS
	Externe	Externe spécial	Interne	TOTAL	Externe	Externe spécial	Interne	TOTAL		
2005	409		7	416	359		6	365	117	84
2006	368		6	374	361		6	367	98	74
2007	298		10	308	264		9	273	45	26

2008	209		13	222	174		13	187	PAS DE CONCOURS
CONCOURS IESSA UNIQUE									
2009	164		11	175	155		9	164	
2010	CONCOURS ANNULE								
2011	153		9	162	120		5	125	
2012	116		10	126	64		8	72	
2013	190		15	205	121		13	134	
2014	212		11	223	143		10	153	
2015	206		8	214	133		8	141	
2016	320		10	326	215		4	219	
2017	319		9	328	221		9	230	
2018	339		11	350	224		7	231	
2019	261	39	7	307	214	39	7	260	
2020	249	35	9	293	186	35	6	227	

B/ Présentation des épreuves

Une présentation détaillée des épreuves, de leurs modalités et de leurs coefficients est faite dans la brochure 2020 relative à la formation des IESSA éditée par l'ENAC.

Le concours externe comprend pour l'écrit des épreuves obligatoires de français, mathématiques, anglais, une épreuve à option (Technique DUT GE & II pour la spécialité « génie électrique et Informatique industrielle », Technique R & T pour la spécialité « réseaux et télécommunications » ou physique appliquée pour la spécialité « mathématiques, physique appliquée ») et pour l'oral, une épreuve d'anglais et un entretien (visant à mesurer pour partie la motivation et pour partie la culture générale et l'aisance à l'oral). Par ailleurs, les candidats peuvent passer à l'écrit une épreuve facultative de connaissances aéronautiques.

Le concours externe spécial s'appuie sur un dossier déposé par les candidats. Un entretien à l'oral vise à mesurer leur motivation et l'aisance à l'oral.

C/ Présentation des candidats

Le concours externe s'adresse aux étudiants au sein des IUT ainsi qu'aux candidats à la préparation aux grandes écoles. L'ouverture aux candidats à la préparation aux grandes écoles a montré son intérêt avec une augmentation sensible du nombre d'inscrits depuis le concours 2016. La mise en place de frais d'inscription explique la baisse du nombre d'inscrits en 2019 et 2020.

Le concours externe spécial s'adresse à des profils qui possèdent une expertise recherchée pour les IESSA mais qui ne peuvent s'inscrire dans le cadre du concours externe. Le nombre d'inscrits ayant déposé des dossiers solides montre l'intérêt porté à ce mode de recrutement.

Le concours interne s'adresse aux fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics en relevant, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, d'au moins quatre années de services publics effectifs.

1/ ADMISSIBILITÉ

A/ Épreuve commune obligatoire de Français

Rappel du sujet :

L'épreuve obligatoire de français, d'une durée de 3 heures, coefficient 3, comportait deux volets, conformément à son inscription au Bulletin Officiel

Le premier volet se composait de 20 Questionnaires à Choix Multiples (QCM) en langue française.

Cette épreuve était notée sur 10 points. Une réponse juste valait 0,5 point. La non-réponse ou une réponse fausse ne faisaient pas perdre de point.

Il s'agissait pour le second volet d'effectuer une synthèse d'un dossier composé de quatre documents portant sur l'influence de l'anglais sur la langue française. Ils étaient datés, pour l'un de 2012, l'autre 2013, et deux étaient de 2017 ; ils provenaient de la presse généraliste. Il était demandé aux candidats d'effectuer cette synthèse en deux pages et demie à trois pages. Les articles ne devaient a priori ne poser aucun problème de compréhension.

Le libellé du sujet indiquait en gras des critères très précis de l'évaluation, qui de fait, rappelaient aux candidats les exigences attendues du point de vue de la méthodologie de la synthèse de document.

Bilan quantitatif de l'épreuve :

195 candidats se sont présentés à l'épreuve.

La note maximale est de 16/20. La note minimale de 3,35/20.

La moyenne est de 11,21/20.

192 (= 98,5%) candidats (sur 195) sont au-dessus de la note éliminatoire (5/20).

Analyse de l'épreuve :

QCM

Les résultats aux QCM étaient déjà meilleurs l'année précédente ; ils le sont encore davantage cette année dans la mesure où le jury a décidé de ne pas mettre de pénalité aux réponses fausses.

Synthèse

Le point positif par rapport aux années précédentes vient du fait qu'une grande majorité de candidats s'étaient semble-t-il informés quant à la méthodologie de la synthèse documentaire. La plupart ont tenté de l'appliquer, même s'ils l'ont fait plus ou moins adroitement.

Du point de vue du sujet lui-même, la grande majorité des candidats l'ont bien compris, même si quelques-uns n'en ont pas toujours perçu les enjeux essentiels (tels que la dimension idéologique ou encore le rôle de la mondialisation).

Du point de vue de la forme, on ne saurait trop conseiller aux candidats de s'entraîner à l'exercice d'une part, et de le faire en temps réel d'autre part. Beaucoup de copies montrent les défauts suivants :

- Trop synthétique : les candidats ne sont pas assez attentifs au nombre de pages exigées et omettent des arguments importants
- Absence d'annonce de plan dans l'introduction

- Manque d'organisation globale
- Absence de problématisation
- Absence de présentation des documents en introduction ou du moins de mention au dossier
- Trop peu de références aux documents dans le développement
- Trop peu de confrontation des arguments provenant des documents
- La transformation de la synthèse en commentaire personnel ou forme dissertative

Du point de vue de la langue, nous nous trouvons bien trop souvent devant des copies dont celle-ci est très défailante, aussi bien du point de vue de la grammaire de phrase que du vocabulaire ou encore des moindres accords de base. L'expression (ou style) elle-même est souvent très laborieuse, très lourde. La conséquence en est nombre de phrases difficilement compréhensibles.

Conseils aux candidats

Il est à regretter que les candidats ayant une connaissance de la méthode de synthèse ne la maîtrisent pas suffisamment, alors même que les critères principaux leur en sont rappelés en même temps que le libellé du sujet. Mais aussi que les candidats issus des CPGE, ne connaissant pas toujours cette méthodologie, ne soient pas plus attentifs à ces mêmes critères.

Même si nous avons relevé une meilleure connaissance de la méthodologie, les candidats ne s'entraînent visiblement pas suffisamment.

Les candidats apprennent en outre tout au long de leur scolarité de l'enseignement secondaire et universitaire à être rigoureux dans le moindre écrit à produire, c'est-à-dire à organiser selon un plan réfléchi leurs écrits, à problématiser, à introduire, à enchaîner les idées dans une progression, et à conclure avec pertinence. Un trop grand nombre de copies ne répondent pas suffisamment correctement à ces exigences.

Des entraînements réguliers pendant l'année de préparation au concours à partir des anciens sujets ainsi que des révisions en langue aideraient grandement les candidats à obtenir de meilleures notes à l'épreuve. Ceci vaut également s'agissant de la gestion du temps. Un certain nombre de candidats a manqué de temps pour réaliser une bonne partie de la synthèse ou la terminer. Sur trois heures d'épreuve, les QCM devraient être faits en 20 minutes maximum ; le reste du temps étant dévolu à la synthèse.

Enfin, nous le signalons chaque année : trop de copies ont une écriture difficilement lisible, voire très brouillonne, avec trop de ratures. Les évaluateurs n'ont pas à relire trois fois un paragraphe pour le déchiffrer et le comprendre ! Une écriture peu lisible et une copie brouillonne se voit pénalisée.

B/ Épreuve technique R& T

1^{ère} sous – épreuve : électronique analogique

La partie électronique analogique comportait 20 questions réparties sur 4 exercices indépendants, relevant du programme de la formation de DUT Réseaux et Télécommunications de 1^{ère} année (exercices 1 et 3) et 2^{ème} année (exercices 2 et 4).

L'exercice 1 (questions 1 à 3) relevait de l'électronique de base avec le calcul du schéma équivalent d'un montage basé sur le théorème de Thévenin.

L'exercice 2 (questions 4 à 9) proposait d'étudier les propriétés d'un câble coaxial avec essentiellement des applications numériques.

L'exercice 3 (questions 10 à 14) étudiait un filtre passe-bande.

L'exercice 4 (questions 15 à 20) portait sur la transmission d'un signal dans une ligne sans perte et l'utilisation des caractéristiques principales à l'aide de l'abaque de Smith.

Analyse des résultats

De manière générale, les résultats de la partie électronique sont plutôt moyens. En voici les détails :

Exercice 1 : bon taux de réponse avec près de 40% de bonnes réponses. Les candidats peuvent avoir été perturbés par le schéma qui contient à la fois un générateur de tension et un générateur de courant. Cette partie est pourtant clairement enseignée en électronique/physique de base en R&T.

Exercice 2 : cet exercice demandait essentiellement des applications numériques, le taux de bonnes réponses est très élevé (plus de 80%) avec des résultats plus faibles pour deux questions portant sur un tronçon de ligne (50%).

Exercice 3 : montre des résultats hétérogènes sur des questions de cours (dont certaines avec applications numériques) sur le calcul de fréquence ou de déphasage (entre 25 et 67% de bonnes réponses).

Exercice 4 : est celui qui a reçu le moins de réponses (entre 14 et 43%) et également de bonnes réponses (3 questions sur 6 avec 0 réponses justes). Ceci est inquiétant car il s'agit de l'exploitation rapide d'un abaque de Smith pour le dimensionnement d'un circuit d'adaptation d'impédance et le calcul de l'impédance d'une charge vue au travers d'une ligne.

Conclusion : les étudiants obtiennent des notes correctes sur l'utilisation de formules pour des applications numériques et sur le calcul de fonctions et circuits de base mais éprouvent des difficultés importantes sur les parties liées au calcul des caractéristiques des lignes de transmission pourtant au cœur de leur formation sur la partie télécommunication.

2^{ème} sous-épreuve : informatique

L'épreuve est de type Questions à Choix Multiples (QCM) et est composée de 30 questions. Elle se base sur le programme du cœur de compétence du Programme Pédagogique National (PPN) en vigueur du DUT R&T (Réseaux et Télécommunications) décrit dans l'Unité d'Enseignement 2 (UE2) - Informatique et électronique et plus précisément sur les modules d'Informatique suivants :

- Architecture des équipements informatiques
- Bases des systèmes d'exploitation
- Initiation au développement Web
- Bases de la programmation
- Administration système
- Web dynamique
- Consolidation des bases de la programmation
- Bases de données
- Automatisation des tâches d'administration
- Programmation avancée

Les questions ont porté sur les notions générales concernant :

- l'algorithmique, les bases de données, les langages C et SQL
- la programmation Web (HTML-CSS et PHP)

Chacune des 30 questions peut comporter une ou deux réponses exactes parmi un choix de quatre propositions (a, b, c, d).

- 3 énoncés concernent 19 questions (qui sont toutefois sans relation entre-elles)
- 11 questions sont indépendantes.
- 10 questions sont associées à deux bonnes réponses.

Analyse des résultats

28 questions ont été traitées par plus de 70% des candidats.

6 questions ont été traitées par tous les candidats.

Les domaines traités, des plus sélectifs au moins sélectifs (exprimés en % de bonnes réponses) sont les suivants :

- Technologies Web (30 %)
- Algorithmique (40 %)
- Langage PHP (43 %)
- Bases de données et langage SQL (47 %)
- Langage C (59 %)

Les questions avec deux bonnes réponses sont les plus discriminantes car traitées le plus souvent partiellement par les candidats.

3ème sous-épreuve : réseaux

La sous épreuve Réseaux Télécoms comportait 30 questions. 88 % des candidats ont répondu aux questions (51 à 80) avec 55,7 % de bonnes réponses (49,8% juste totalement + 5,9% partiellement juste).

Des connaissances générales de base ne sont pas acquises comme l'illustrent les réponses aux questions en rapport avec le modèle OSI (Q52) ou Ethernet (Q55 & 66).

Les lacunes notables apparaissent également dans les concepts généraux relatifs au WiFi (Q78), numéro de ports, ou services de messagerie (Q79).

Des faiblesses sont à relever sur la partie configuration d'équipements (Switch ou routeurs) et sécurité (liste d'accès).

En revanche, les concepts mieux maîtrisés sont : le fonctionnement de switches (Q59) l'adressage IPv4 et IPv6 (Q53, 57, 62, 67) ou le routage (Q73).

C/ Epreuves GEII

L'épreuve de technique DUT GEII comporte trois parties qui recouvrent le programme du DUT GEII dans les domaines de l'électronique analogique, l'électronique numérique et de l'informatique et des réseaux. Compte tenu des volumes horaires respectifs du programme les 60 questions ont été réparties en trois groupes indépendants :

- 16 questions pour le groupe électronique analogique
- 28 questions pour le groupe électronique numérique et informatique industrielle
- 16 questions pour le groupe réseaux

Chaque groupe de questions a permis de couvrir les thèmes principaux du programme DUT GEII en adéquation avec le programme du concours IESSA. Dans chaque groupe, les questions sont relativement indépendantes ou organisées par petits groupes pour en faire des problèmes associés à des questions cohérentes.

Appréciations sur la prestation des candidats

Le résultat global est meilleur que ces dernières années

- 82% de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à la note éliminatoire.
- 50% de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à la note médiane

Pour la partie électronique analogique 14 questions sur 16 ont recueilli plus de 55% de réponses correctes.

En électronique numérique et l'informatique industrielle 22 questions sur 28 ont recueilli plus de 50% de réponses correctes.

La partie réseaux présente des très bons résultats puis que sur les 16 questions seules deux questions ont obtenu moins de 50% de bonnes réponses. Il y a deux réponses à 100% de réponses correctes.

Globalement, les candidats ont une connaissance suffisante des domaines cette année.

D/ Epreuves de physique appliquée

Pour la session 2020, 151 candidats ont choisi l'option physique appliquée. Cette épreuve a permis une sélection satisfaisante des candidats avec des notes s'étalant de 0,8 à 19,0, une moyenne de 11,55 et un écart-type de 4,18.

L'épreuve, d'une durée de quatre heures sans calculatrice, comportait quatre parties indépendantes : mécanique, ondes, informatique et électromagnétisme. Les questions ont une ou deux ou aucune réponse(s) exacte(s).

Les commentaires qui suivent ont pour but d'aider les futurs candidats dans leur préparation.

MECANIQUE (questions 1 à 17)

Le but était d'étudier le mouvement d'un satellite assimilé à un point matériel. Les caractéristiques générales du mouvement et les grandeurs conservatives sont connues. Par contre, de nombreuses erreurs ont été relevées dans l'expression de la vitesse en coordonnées cylindriques et sur la notion d'état lié et d'état de diffusion.

ONDES (questions 18 à 25)

Cette partie étudiait les ondes électriques sur un câble coaxial sans perte. Les questions sur l'établissement de l'équation de propagation, sur la relation de dispersion et sur la forme d'une onde plane progressive harmonique de tension et de courant ont été bien traitées.

INFORMATIQUE (questions 26 à 36)

Les questions portaient sur un programme, en langage Python, qui permettait de tracer une fonction à deux variables $f(x,t)$ en fonction de x à t fixé, et en fonction de t à x fixé.

Largement abordée par de nombreux candidats, cette partie n'a pas posé de difficulté particulière.

ELECTROMAGNETISME (questions 36 à 50)

À partir des équations de Maxwell, il fallait tout d'abord établir l'équation de propagation d'une onde électromagnétique dans un plasma, puis la relation de dispersion. Ces questions ont été abordées correctement par de nombreux candidats. La suite sur la condition de propagation de l'onde et sa forme a donné lieu à de nombreuses réponses erronées.

Dans les programmes de physique de première et deuxième années, certains ordres de grandeur sont à connaître, qu'il ne faut pas négliger.

De très bonnes notes ont été attribuées à des candidats qui connaissent leur cours, l'utilisent pour la mise en équation du phénomène physique et maîtrisent l'outil mathématique pour la résolution. Le jury se félicite de la qualité de préparation et du niveau de ces candidats et espère que les conseils de ce rapport seront profitables pour la prochaine session.

E/Épreuve de Mathématiques

L'épreuve de mathématiques comportait 20 questions regroupées en 4 exercices indépendants. Pour chacune des questions, il y avait 0,1 ou 2 réponses justes.

La moyenne de l'épreuve est de 12,57 avec un écart-type de 4,16. Les notes sont échelonnées entre 2 et 20.

Les thèmes abordés dans le sujet portaient sur les séries et la transformation de Fourier, l'étude d'une fonction et le calcul matriciel.

L'objectif de la première partie était de mettre en évidence, sur un exemple simple, le spectre d'un signal modulé puis démodulé. En effet, la première question consistait à retrouver parmi quatre propositions la courbe représentative d'un signal sinus cardinal. Puis, dans les questions suivantes, il s'agissait d'utiliser la propriété du dédoublement du spectre de la transformation de Fourier. Et, enfin, grâce à une formule de trigonométrie (formule de linéarisation), on retrouvait l'équivalent de la démodulation d'un signal. Cette partie a été moyennement bien réussie car la transformation de Fourier est une notion un peu difficile. Les questions 2 et 3 portant sur des formules de la transformation de Fourier n'ont été traitées que par un peu plus de la moitié des étudiants. Mais on peut remarquer aussi que même la formule de trigonométrie n'a été réussie que par 51% des candidats ayant répondu à la question.

La deuxième partie concernait les séries de Fourier. Toutes les questions ont été globalement bien traitées par les candidats à l'exception de celle qui comportait 2 réponses exactes possibles. Concernant cet exercice sur les séries de Fourier, peu de calcul était demandé car la série de Fourier était déjà donnée et il s'agissait d'en identifier correctement les coefficients. Le signal décomposé était un signal sinusoïdal redressé simple alternance.

La troisième partie était un exercice d'étude de fonctions très simple et très classique, qui a été plutôt bien réussie dans l'ensemble. Il s'agissait d'étudier la parité (et d'en connaître aussi la définition), la dérivée (et ses conséquences sur les variations de la fonction), les limites aux bornes de l'ensemble de définition. Il fallait aussi déterminer la nature et la valeur d'une intégrale généralisée ainsi que le développement en série entière de cette fonction. La question ayant eu le plus bas pourcentage de réussite est, comme dans la partie précédente, celle admettant deux réponses exactes possibles.

Quant à la dernière partie qui concernait du calcul matriciel de base, les candidats l'ont très bien réussie. C'est un exercice très classique, pour lequel ils s'entraînent suffisamment.

En conclusion, cette épreuve a plutôt été bien réussie dans l'ensemble. Il faut, toutefois, que les candidats pensent que deux réponses exactes peuvent être possibles, et qu'aucun formulaire ne sera à leur disposition.

F/ Épreuve d'anglais écrit

L'épreuve consiste en un test à choix multiple portant sur différents aspects de la langue anglaise.

Toutes les sections de l'épreuve vérifient les connaissances du candidat dans les domaines de la grammaire, du vocabulaire et de la compréhension de la langue écrite.

On peut noter un nombre très faible de candidats au-dessous de la note éliminatoire. Seuls 18 des 195 candidats notés ont obtenu une note éliminatoire.

La moyenne des notes était 13,75, avec une note minimum de 4,25 et une note maximum de 19,0.

G/ Connaissances aéronautiques (épreuve facultative)

Sujet composé de 20 questions à choix unique, l'ensemble des questions étaient du niveau Pilote privé avec les réponses dans le manuel de pilote privé.

104 candidats ont présenté l'épreuve, pour une moyenne de 11,56 avec une note minimum de 5 et une note maximum de 19.

H/ Concours externe spécial

35 dossiers ont été analysés par le Jury.

Les candidats ont été évalués par domaines de qualification (COM DATA, COM VOICE, NAV, SUR, DAT1, DAT2 & SMC) en tentant d'estimer pour chacun de ceux-ci, leur capacité à suivre la 2ème année de la formation ISESA. La lettre de motivation a été prise en compte pour évaluer l'intérêt des candidats et leur connaissance du métier d'IESSA.

Le Jury note que :

- Très peu de candidats cochent l'ensemble des domaines. Des profils se dégagent assez nettement comme par exemple Info & réseaux ou électronique au sens large. Du fait de la crise de la Covid-19, il n'a pas été possible de mettre en place les modules d'adaptation dans les domaines "administration informatique" et "télécommunications réseaux". La mise en œuvre de ce module pour les prochaines années devrait permettre de retenir des candidatures plus diverses.
- Quelques dossiers de candidature sont très intéressants mais ne correspondent pas aux attendus du Jury.
- Plusieurs dossiers de candidature sont très spécialisés sur des domaines qui concernent directement la Navigation Aérienne (ex : cyber-sécurité) mais cette spécialisation se fait souvent au détriment des autres domaines techniques.
- Il a parfois été difficile d'évaluer le réel degré de connaissance des candidats sur un domaine particulier sur la base de leur dossier.
- Les lettres de motivation démontrent généralement un réel intérêt et une bonne connaissance du métier d'IESSA.

2/ ADMISSION

A/ Épreuve orale obligatoire d'entretien avec le jury en langue française

Rappel de l'épreuve (concours Bac + 2) :

L'épreuve se décompose en une préparation d'une durée de 30 minutes et un passage de 30 minutes devant un jury constitué de deux jurés : un professionnel des études d'IESSA, et un enseignant de Lettres, culture générale, et communication/expression.

Le candidat, après avoir tiré au sort deux numéros parmi une vingtaine, correspondant à deux textes de culture générale ou de littérature, bénéficie d'une demi-heure de préparation durant laquelle il choisit un des deux textes sur lequel il s'exprimera devant le jury.

L'entretien se déroule en trois étapes :

- La première, d'une dizaine de minutes, correspond à un exposé du candidat.
- La seconde, d'une dizaine de minutes aussi, est consacrée à quelques questions d'éclaircissement, ou d'approfondissement à partir du texte choisi, accompagnées d'un dialogue avec le jury.
- La troisième phase de l'entretien, toujours d'une dizaine de minutes, est davantage professionnelle : elle consiste en des questions sur le parcours du candidat, sa motivation et sa représentation du métier d'IESSA.

Bilan de la session 2020

Précisons tout d'abord que l'ENAC avait mis en œuvre les meilleures conditions possibles s'agissant de la gestion de la situation sanitaire actuelle (plexiglas entre le candidat et les jurés ; masque obligatoire dans l'établissement lors de la circulation ; gel hydroalcoolique présent ; lingettes pour nettoyer table et chaise des candidats après chaque passage).

Les épreuves orales, exceptionnellement décalées d'un mois et demi en raison de la pandémie actuelle ont duré du lundi 20 au jeudi 23 juillet inclus.

3 jurys en binôme avaient été constitués. Chaque binôme était composé d'un professionnel de l'ENAC et d'un professeur de Lettres.

107 candidats se sont présentés à l'épreuve et ont été notés.

- La moyenne de l'ensemble des entretiens a été de 15,53 sur 20 (donc égale à celle de l'année précédente : pour rappel 15,47).
- La note maximale a été de 20. La note minimale de 9.
- Toute note en-dessous de 8/20 était éliminatoire : aucun candidat n'a été éliminé.
- 57 (soit 53%) candidats se sont retrouvés au-dessus de la médiane.

Dans l'ensemble les entretiens se sont bien déroulés. Les résumés des textes et les réflexions qui s'ensuivaient ont néanmoins reflété un niveau assez hétérogène. Quelques-uns se sont contentés de cinq minutes d'exposé. D'autres en revanche ont fait preuve de connaissances, et d'un bon niveau de vocabulaire, comme d'un bon emploi de la syntaxe.

Des candidats ont montré une réserve un peu excessive, et manquaient de dynamisme dans leur prestation ; à l'inverse un petit nombre de candidats ont montré une aisance qui serait presque passée pour du bavardage si le contenu n'avait pas été à la hauteur.

Un point fort de l'entretien, quelle que soit l'origine scolaire des candidats, a été la motivation, pour certains très affirmée et bien fondée.

L'entretien est une épreuve orale déterminante que l'on ne peut que conseiller aux candidats de préparer lors de mises en situation. Le travail à partir du texte permet d'apprécier leur capacité de compréhension, mais surtout d'organisation d'un propos, sa restitution correcte, et enfin la capacité de réflexion et d'argumentation du candidat. On conseille que les futurs candidats veillent à leur niveau de langue : il est assez désagréable en effet qu'ils ne respectent pas les accords à l'oral ou qu'ils reprennent par exemple un terme féminin par un substitut masculin.

Les attendus au niveau de l'exposé résident en effet en la restitution synthétique de l'essentiel du texte (3 à 4 minutes), puis de la proposition d'une problématique sur le sujet et une démonstration argumentée (6 à 7 minutes). Or, trop de candidats font de la paraphrase ; certains ne proposant d'ailleurs aucune réflexion personnelle.

Les questions, qui traitent le texte, mais s'ouvrent aussi sur l'actualité, permettent de se rendre compte de l'ouverture au monde du candidat, de son implication - même si elle n'est que théorique - dans le collectif. Parfois celles sur ses loisirs renseignent sur son dynamisme, son énergie et l'équilibre de sa vie personnelle. On ne saurait trop conseiller aux futurs candidats, notamment ceux en CPGE, de ne pas rester enfermés dans leurs examens et de s'intéresser aux sujets de société.

Les motivations à présenter le concours doivent être clairement définies, ce qui a été le cas de la plupart des candidats. Une connaissance de leur futur employeur est aussi requise (il s'agit de maîtriser ce que signifie le terme DGAC ; la manière dont cette institution est organisée ; de quel ministère précis elle dépend, etc.). De même il est bienvenu de s'être interrogé sur le métier d'un IESSA.

L'entretien doit permettre ainsi de dessiner le profil d'un futur fonctionnaire de la DGAC dont il est important qu'il s'intègre dans la communauté.

Épreuve du concours (épreuve Bac + 5) :

Les candidats retenus pour l'oral d'admission doivent tirer au sort deux textes parmi une douzaine pour en retenir un et le préparer durant une quinzaine de minutes. L'oral commence ensuite par une présentation de ce texte d'une dizaine de minutes. Il se poursuit par une présentation du candidat d'une dizaine de minutes et se termine par un entretien de motivation d'une vingtaine de minutes qui consiste en un échange libre entre les membres du jury et le candidat. À cette occasion, nous avons instauré cette année quelques questions techniques afin de vérifier la véracité du CV présenté par le candidat.

L'ensemble des critères évalués et notés durant cet oral est détaillé dans la grille d'évaluation publiée sur le site du ministère.

À l'issue de cet oral, onze candidats ont été classés et une absence a été constatée.

B/ Épreuve orale d'anglais

L'épreuve orale d'anglais du concours IESSA (et IESSA Spé) est identique à celle de la plupart des autres concours ENAC (ICNA, TSA, EPL...). L'épreuve doit permettre de déterminer l'aptitude du candidat à comprendre des documents sonores et à s'exprimer correctement. Elle se fonde sur des enregistrements authentiques, en langue anglaise, d'extraits de dialogues ou interviews traitant de sujets d'actualité.

Cette année, malgré les circonstances, les concours d'anglais se sont bien déroulés et le Jury salue l'équipe AVIC pour tout le travail fait pour rendre la logistique des épreuves en mode présentiel et distanciel fluide et efficace.

A noter : les candidats ayant obtenu une note inférieure à la note éliminatoire (8/20) ont un niveau très faible, jugé insuffisant pour atteindre le niveau B2 à la fin du programme.

Le Président du Jury

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Etienne Guérin', with a long horizontal stroke extending to the right.

Etienne Guérin